

SuisseEnergie: les mesures volontaires prennent corps ¹⁾

Le groupe stratégique de SuisseEnergie de la Confédération, des Cantons, de l'économie et des organisations environnementales a défini pour 2002 quatre domaines-clés dans lesquels il s'agit d'encourager les énergies renouvelables et d'améliorer le rendement énergétique. Dès l'année prochaine, le groupe attend des résultats concrets dans les domaines de l'économie, du bâtiment, du trafic et de la communication. L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) sera responsable de l'industrie, des services et des arts et métiers ; les Cantons s'occuperont des bâtiments; la Confédération des transports et tous les partenaires de SuisseEnergie de la communication.

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a pour mission d'élaborer des conventions d'objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de CO₂ à l'intention des principales branches de l'industrie, des services et de l'artisanat, conformément à la loi sur le CO₂. Les premières conventions seront prêtes à être signées au milieu de l'année prochaine.

Pour leur part, les Cantons sont chargés de créer – éventuellement de concert avec l'association MINERGIE – une Agence du bâtiment qui se verra confier un mandat de prestation de la part de la Confédération. Ce mandat vise avant tout à assurer l'application la plus large du standard MINERGIE – ou tout standard équivalent – dans toute la Suisse lors de rénovations et pour les nouvelles constructions, pour les bâtiments tant publics que privés. L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE), forte de ses réseaux de partenaires, se propose quant à elle, d'accroître la consommation d'énergies renouvelables dans tous les domaines.

La Confédération (le DETEC) usera de ses compétences pour réaliser les objectifs de SuisseEnergie en matière de trafic. Son action, en accord avec les branches économiques concernées, visera à introduire une déclaration de marchandises conforme aux directives de l'Union Européenne et à conclure des conventions d'objectifs sur la diminution de la consommation spécifique d'énergie des automobiles (et des appareils électriques). Si les objectifs fixés dans les conventions n'étaient pas atteints, la Confédération se devrait alors d'édicter des prescriptions relatives à la consommation. L'Etat doit en outre davantage encourager le trafic combiné et le trafic non-motorisé. Il procédera aussi à l'évaluation systématique de ce type de mobilité dans le cadre de SuisseEnergie. La Confédération veillera enfin à ce que ses décisions en matière de politique des transports continuent à tenir compte des exigences des politiques climatique, énergétique et environnementale.

Lancé par le Conseil fédéral en janvier 2001, le programme SuisseEnergie permettra à notre pays d'atteindre les objectifs qu'il s'est assignés en matière de politique énergétique et climatique. SuisseEnergie ouvrira également la voie à un approvisionnement énergétique durable pour la Suisse. Par ailleurs, la loi sur l'électricité, sur laquelle le peuple sera appelé à se prononcer en 2002, devrait apporter son concours à la réalisation des objectifs du programme concernant l'énergie hydraulique et les autres énergies renouvelables mises en oeuvre pour la production d'électricité.

Le logo SuisseEnergie, un précieux outil de communication

Cela fait presque une année que le programme SuisseEnergie a pris corps. Et cela fait presque une année que ses partenaires travaillent main dans la main: l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) chapeaute la communication, tandis que l'OFEP, les Cantons, les Communes, les milieux économiques, les organisations de consommateurs et de protection de l'environnement font preuve d'un engagement sans réserve. SuisseEnergie n'est pas une coquille vide, comme l'a abondamment prouvé la Conférence stratégique qui s'est tenue à Vevey fin novembre. Le contenu du programme est connu de tous. Ses acteurs savent quels en sont les objectifs et les messages-clés.

On déplore toutefois une ombre à cet honorable tableau: dans leur enthousiasme à appliquer les mesures de SuisseEnergie, encore trop d'acteurs et de partenaires oublient qu'il ne suffit pas de «bien faire»; encore faut-il le faire savoir. La communication consiste à marteler sans cesse le même message et à toujours présenter la même image. Elle consiste notamment ici – ce n'est pas la seule mesure, mais elle est incontournable – à faire un usage systématique et continu du logo et de l'identité visuelle de SuisseEnergie.

Lors de la Conférence stratégique, le directeur du programme Hans-Luzius Schmid s'est exprimé clairement et sans équivoque à ce sujet: «L'utilisation des signes distinctifs de SuisseEnergie et des logos est une obligation pour tous les partenaires.» Il n'est donc plus tolérable que des partenaires de SuisseEnergie et des organismes subventionnés «omettent» de faire figurer le logo de SuisseEnergie dans leurs publications ou

1) Communiqué de presse du 27.11.01

Première conférence stratégique de SuisseEnergie



Hans-Luzius Schmid, directeur du programme SuisseEnergie.

Vevey a accueilli les 28 et 29 novembre 2001 quelque 75 représentants des organisations parties prenantes de SuisseEnergie. Un bilan critique des activités du programme moins d'une année après son lancement et les projets des partenaires pour 2002 ont figuré au centre des discussions. La réunion a également permis d'élaborer des directives et de tracer des lignes directrices dans des domaines tels que l'action commune au sein de SuisseEnergie, le controlling, les études

d'impact, ainsi que l'attribution du label «Partenaire de SuisseEnergie» (pour la politique en matière de labels et le règlement de «Partenaire de SuisseEnergie» contacter Béatrice Rohrbach, 031 322 56 22, beatrice.rohrbach@bfe.admin.ch).

Six nouveaux «Partenaires de SuisseEnergie» ont d'ailleurs reçu pour l'occasion leur certificat des mains du directeur de l'OFEN, Walter Steinmann, et du directeur du programme SuisseEnergie, Hans-Luzius Schmid. Il s'agit de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), de l'Agence suisse des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE), d'Energie-bois Suisse, de la Société suisse pour la géothermie (SVG/SSG), de Suisse Eole et de Swissolar. Jusqu'alors, seules la Quality Alliance Eco-Drive® et l'Association label Cité de l'énergie® avaient été certifiées.



Le directeur de l'AEnEC, Max Zürcher, reçoit le certificat de partenariat des mains du directeur de l'OFEN, Walter Steinmann.

Le programme SuisseEnergie semble parti sur de bonnes bases, comme en témoignent le succès inégalé des ventes de pompes à chaleur et l'avancement des travaux en vue de conclure des conventions d'objectifs entre l'AEnEC et près de trente groupements de gros consommateurs de l'industrie et des services. On constate toutefois un certain retard à l'allumage et un urgent besoin de coordination chez les nouveaux partenaires ou ceux qui s'occupent d'un domaine de responsabilité nouveau pour eux. Mais ces maladies de jeunesse devraient disparaître lorsque le programme aura atteint sa vitesse de croisière. Une première conférence de bilan de SuisseEnergie doit avoir lieu les 20 et 21 juin prochain.



Les six nouveaux certifiés de SuisseEnergie.

sur Internet. Ou pire: qu'ils arbo- rent encore les attributs désuets d'Énergie 2000.

Nous ne pouvons par conséquent que recommander à toutes et à tous d'adopter dorénavant le logo SuisseEnergie et de faire figurer le lien www.suisse-energie.ch sur leur site Internet. Ce souhait s'appuie, d'ailleurs, sur des directives qui s'imposent à tous: les partenaires dont les projets dans le domaine de l'énergie sont financés à plus de 50% par la Confédération se doivent de reprendre à leur compte l'ensemble de l'identité visuelle de SuisseEnergie. Si ce pourcentage n'excède pas 50%, le logo est, pour le moins, exigé. Vous obtiendrez des informations et un soutien pour l'utilisation du Brand Design (CD-ROM) auprès de Chantal Purro (031 322 55 96; chantal.purro@bfe.admin.ch) pour la Suisse romande, et de Walo Luginbühl (031 322 56 41; walo.luginbuehl@bfe.admin.ch) pour la Suisse alémanique et le Tessin.

L'étiquette énergétique sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2002

Le Conseil fédéral a adopté, dans sa séance du 7 décembre, la révision de l'ordonnance sur l'énergie, rendant ainsi l'étiquette énergétique obligatoire en Suisse. Il s'agit là d'une mesure que les organisations consoméristes et environnementales réclamaient de longue date. Dorénavant, en figurant sur les appareils ménagers et les lampes vendus dans le commerce, l'étiquette énergétique fera partie de notre environnement quotidien.

L'étiquette énergétique représente un premier pas important du secteur des appareils électriques en direction des objectifs fixés dans le programme SuisseEnergie. La collaboration active de tous les partenaires, représentants de la branche des appareils électriques et du commerce de détail, organisations consoméristes et environnementales, favorisera d'autant plus leur réalisation.

Une stratégie de communication dynamique a été mise sur pied afin d'amplifier son impact auprès du public. L'étiquette sera, par exemple, présente à la Foire des

Deuxième conférence sectorielle sur les énergies renouvelables

La conférence du 6 novembre avait pour objet une information réciproque entre la direction et les partenaires du programme (AEE et son réseau de partenaires, les associations professionnelles et les représentants des Cantons). Après sa présentation de la situation du marketing faitier et du contrôle, le directeur du programme s'est plu à relever, sur la base des rapports publiés par des partenaires, les progrès accomplis par les énergies renouvelables six mois seulement après le lancement du programme SuisseEnergie. Ainsi, les ventes de pompes à chaleur ont augmenté de 6 % au cours de cette période (les sondes géothermiques enregistrent même un mieux de 24 %). Un bilan provisoire montre que le programme Lothar en faveur de l'énergie du bois a permis d'utiliser 400 000 m³ par an de bois supplémentaire (soit environ 40 % de l'accroissement obtenu en dix ans par le programme Energie 2000). Par ailleurs, quelque 33% des communes suisses offrent un accès au courant d'origine solaire à près de 57% des consommateurs d'électricité. Entre 2% et 5% d'entre eux y recourent pour couvrir une (petite) partie de leurs besoins en électricité.

La collaboration dans le secteur des énergies renouvelables présente un visage réjouissant: l'AEE et son réseau de partenaires continueront à optimiser son fonctionnement.

échantillons de Bâle, à «Habitat + Jardin» à Lausanne ainsi qu'à la BEA. Elle bénéficiera également d'une large présence médiatique: annonces par voie de presse – en association avec la branche des appareils électriques et le commerce de détail, et spots télévisés devraient familiariser les consommateurs avec ce moyen d'information. Enfin, on trouvera à partir de février 2002 des informations en ligne la concernant. A l'instar des appareils ménagers, les automobiles arboreront, elles aussi, une déclaration de marchandises qui sera introduite dans le courant de l'année prochaine. Une campagne d'information à ce sujet aura lieu en automne 2002 qui prendra le relais de celle organisée pour les appareils électriques.

Calendrier SuisseEnergie

22.02.-03.03.02
MUBA, étiquette énergétique.
À vous de décider! Bâle
Contact:
walo.luginbuehl@bfe.admin.ch

02.-10.03.02
Habitat et Jardin,
étiquette énergétique.
À vous de décider! Lausanne
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

26.04.-05.05.02
BEA, étiquette énergétique.
À vous de décider! Berne
Contact:
walo.luginbuehl@bfe.admin.ch

16./17.05.02
Journées nationales du photovoltaïque, Lugano
Contact:
martina.huber@vse.ch

20./21.06.02
Conférence de bilan de Suisse-Energie
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

27./28.11.02
Conférence stratégique de SuisseEnergie
Contact:
chantal.purro@bfe.admin.ch

Contacts & informations relatifs à SuisseEnergie

Vous pouvez obtenir des informations, des données et des faits relatifs à SuisseEnergie en vous adressant à l'Office fédéral de l'énergie, OFEN, 3003 Berne
www.suisse-energie.ch

Notre service vous communiquera volontiers aussi des renseignements par téléphone.

Hotline SuisseEnergie:
Téléphone: 031 323 22 44, Fax 031 323 25 10;
E-mail: office@bfe.admin.ch

